

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, session 2025, dans les académies de CLERMONT et GRENOBLE.

Le directeur général du CROUS CLERMONT AUVERGNE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de CLERMONT-FERRAND et GRENOBLE, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, au titre de l'année 2025, dans les académies de CLERMONT et GRENOBLE :

Monsieur LAURENT Frederic, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Clermont Auvergne Institut national polytechnique, Aubière.

Madame FOURNIER Catherine, attachée d'administration de l'état, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine, Pessac.

Madame BACONNET Sarah, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Monsieur DAMONVILLE Cyril, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Heres.

Madame DELFOUR Sophie, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 mai 2025.


Le Directeur Général
du CROUS Clermont Auvergne
Philippe NEGRIER